

Département de l'Aisne

Arrondissement de

Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND, Président,
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE.
Messieurs Bernard GLADIEUX, François LEFEVRE, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel BOUCHEZ.

Absentes excusées : Mesdames Carole TALBOT, Alice DENOYELLE, Catherine BOINET, Stéphanie DELGEHIER, Messieurs Frédéric BRENOT, Benoît DRUENNE.

Secrétaire : Monsieur Jacques HENOUX

Date de convocation : 6 avril 2017

Le compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2017 est approuvé.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 9 avril 2014 fixant le montant des indemnités du maire et des adjoints en fonction de l'indice brut 1015,

Vu le décret 2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatifs aux indices de la fonction publique,

Le Maire informe qu'il est maintenant nécessaire de faire référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Par conséquent, il est décidé que l'indemnité du maire sera calculée sur la base de 43 % et celles des adjoints sur la base de 16.5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique au lieu de l'indice 1015. (% inchangés).

SUBVENTION CASOC 2017

Une subvention de 1638 € est accordée au centre social CASOC de Fresnoy le Grand soit 1.50 € par habitant.

DEMANDE DE SUBVENTION (Fonds Départemental de Solidarité) programme 2017

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Départemental relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

Le conseil municipal décide de :

- ✓ solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux suivants :

N° opération	Nature des travaux	Libellé de la voie	LONGUEUR	MONTANT DE L'OPERATION € T.T.C.	MONTANT DE L'OPERATION € H.T.	SUBVENTION €	CHARGE COMMUNALE
2017-01005	Voirie (V)	VC N° 17 Chemin d'Hennechies	660 m	14 232, 00	11 860, 00	3 676, 00	10 555, 40
MONTANT DU PROJET				14 232, 00	11 860, 00	3 676, 00	10 555, 40

✓ s'engager à affecter à ces travaux la somme de 14 232 € et à réaliser les travaux dans un délai de trois ans à partir de la date de notification.

COMPTE DE GESTION 2016

Le conseil municipal n'émet aucune observation ni réserve sur le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2016.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif 2016 est approuvé à l'unanimité comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	:	378 936, 23 €
Recettes	:	232 506, 64 €
Déficit exercice	:	- 146 429, 59 €
Excédent antérieur reporté	:	127 227, 24 €
Déficit de clôture	:	- 19 202, 35 €
<u>Reste à réaliser</u> recettes	:	25 276, 00 €
dépenses	:	91 873, 00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	:	769 607, 44 €
Recettes	:	886 280, 64 €
Excédent exercice	:	116 673, 20 €
Excédent antérieur reporté	:	186 634, 52 €
Excédent de clôture	:	303 307, 72 €
Résultat de clôture	:	284 105, 37 €

En tenant compte des restes à réaliser :

Investissement	:	- 85 799, 35 €
Fonctionnement	:	303 307, 72 €
Soit résultat de clôture	:	217 508, 37 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2016 soit 303 307, 72 € est affecté comme suit pour l'année 2017 :
 - section d'investissement : 85 799, 35 €
 - section de fonctionnement : 217 508, 37 €

VOTE DES 3 TAXES

Considérant la baisse de 47 % des dotations depuis 2014, il est décidé d'augmenter les taux d'imposition de 3 % et de les fixer comme suit :

- ⇒ Taxe d'habitation : 9,98 %
- ⇒ Taxe sur le foncier bâti : 12,67 %
- ⇒ Taxe sur le foncier non bâti : 21,42 %

BUDGET 2017

Le budget 2017 est voté comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 2 189 702 €
Recettes : 2 189 702 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 058 655 €
Recettes : 1 058 655 €

LIGNE DE TRESORERIE

Pour permettre le paiement des travaux du pôle d'activités pluridisciplinaires en attendant le versement des subventions, il est décidé de mettre en place une ligne de trésorerie de 500 000 € pour une durée d'un an auprès du Crédit Agricole.

AFFAIRES DIVERSES

- Le Maire rend compte de l'avancement des travaux relatifs à la fibre optique. Ces derniers devraient commencer en mai. Le passage des câbles est prévu en juin-juillet pour une mise ne service en novembre-décembre prochain.
- Il fait part des remerciements de l'USS pour l'isolation des vestiaires au stade ainsi que ceux des Archers pour l'acquisition de matériel nécessaire à la mise en place d'un abri au terrain rue de Grougis.

La séance est levée à 20 H 20.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 14 avril 2017,
Le Maire,
Hugues LEGRAND




